Conseil Municipal du 17 janvier 2024



N°178

# INFORMATIONS MUNICIPALES

<u>Présents</u>: Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Séverine LO, Roselyne ALBERT TARROUX,

Sébastien FOURNIER, Dorothée RHAULT, Jacques FAURE

Secrétaire de séance : Jean CHAMAYOU

# Compte rendu de la séance du mercredi 17 janvier 2024

#### 1°- Décision modificative :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la modification budgétaire suivante :

Un transfert de 700€ a été fait entre les Fournitures d'entretien et l'Attribution de compensation.

Cette approbation sera concrétisée par une délibération.

#### 2° - Organisation du secrétariat :

Noëlle TISSINIÉ est en poste au secrétariat depuis le 2 janvier 2024 en complément de Delphine HANCZYK.

Comme suite à la réorganisation du secrétariat, les dates et horaires d'ouverture de la mairie qui sont indiqués sur le site internet sont assurés à savoir :

Lundi: 13H30 à 16H30

Mardi : 8H30 à 12H

Jeudi: 8H30 à 12H30

Vendredi: 8H30 à 12H30 et de 14H à 16H15

### 3° - Dégât des eaux dans l'appartement loué au-dessus de la Mairie :

Le constat amiable va être retourné aux assureurs. Le litige devrait se solutionner par la prise en charge de la réparation des installations par l'assureur du propriétaire (la Commune) et par la prise en charge des dégâts résultant de la fuite d'eau par l'assureur de la locataire.

#### 4° - Le programme d'investissements prioritaires 2024/2025 :

Le point est fait sur ce programme, sur les investissements qu'ils représentent et sur les subventions qui seront demandées. Sont concernés :

L'agrandissement de la salle des associations

L'agrandissement du cimetière de la Gardelle

L'agrandissement du local de rangement situé sur le côté de la salle JL de Corail

Les subventions sont demandées au Conseil régional dans le cadre du FRI (Fonds Régional d'Innovation) ; au Conseil départemental dans le cadre du FDT (Fonds de Développement Territorial) et à l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). En complément des subventions, le financement de ces trois projets se fera par un emprunt de l'ordre de 150 000 € et un autofinancement de l'ordre de 50 000€. Cet emprunt viendra se substituer partiellement à deux emprunts souscrits en 2010 qui se terminent en 2025.

Deux à trois banques seront contactées pour négocier cet emprunt.

#### 5° - Voirie :

Le recensement des chemins communaux nécessitant des travaux est en cours. Le choix des priorités se fera en fonction des possibilités issues du budget 2024. Il est décidé de traiter systématiquement les fossés bordant les chemins qui feront l'objet de travaux.

## 6° - Les ponts de la commune :

Le programme national d'inspection des ponts routiers concerne notre commune. Le pont situé sur le chemin de la Gardelle (pont des 3 arches) va être inspecté par la SOCOTEC prochainement. Des préconisations et un devis seront transmis à la Mairie.

#### 7° - Bulletin de fin d'année :

Le traitement informatique des fichiers associés à la confection de ce bulletin a, malheureusement, fait l'objet d'une erreur concernant l'association Saint Sauveur. Le fichier contenant le texte et les photos à publier pour cette association dans ce bulletin n'a pas été pris en compte dans le traitement final.

Afin de réparer cette erreur le texte qui aurait dû être publié est le suivant :

« Nous sommes des amoureux du théâtre vous proposant, plusieurs fois par an, 3 heures de rire. Notre association est composée de trois groupes permettant de réunir toutes les générations de comédiens. Nos objectifs : s'amuser et vous divertir !

Rejoignez l'aventure théâtrale! Notre association vibre au rythme des projecteurs, offrant un espace où la créativité s'épanouit. Rencontrez des comédiens passionnés, découvrez votre potentiel, et ensemble, écrivons les chapitres inoubliables de notre scène.

Nous aurons le plaisir de vous présenter nos prochaines pièces les 9, 10 et 23, 24 Mars 2024. »

#### 8° - Questions diverses:

Rappelons que l'activité théâtrale de notre commune est assez riche puisque, en plus des séances de l'association Saint Sauveur, il y a aussi celles du théâtre occitan « Los de la Vera » qui auront lieu les 6 et 7 Avril salle Jean-Louis de Corail.

# Dates à retenir :

Dimanche 4 février : Fête de la Truffe

Jeudi 8 février : Conseil communautaire de la 3CS délocalisé à Villeneuve-Sur-Vère

Prochain Conseil municipal: mercredi 21 février 2024